

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE MARDI 17 JANVIER 2023, À 19 h,
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Monsieur Rénald Blais	Conseiller # 5
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 19h01.

RÉSOLUTION N°001-01-2023

ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

18a) : Érosion des berges

18b) : Rencontre avec Marilène Gill, députée de Manicouagan

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, avec les modifications ci-haut mentionnées, étant entendu que le point relatif aux Affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N°002-01-2023

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE
ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022 :
ADOPTION**

Considérant qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 5 décembre 2022 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Réналd Blais, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE les procès-verbaux des séances du conseil du 5 décembre 2022, soient et par la présente, adoptées tel que déposé.

**RÉSOLUTION N°003-01-2023
DÉBOURSÉS : ADOPTION**

Après avoir pris connaissance des déboursés;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 114 463.49\$ en date du 31 décembre 2022 tel que déposé.

**RÉSOLUTION N°004-01-2023
DÉLÉGATION DES POUVOIRS : ACCEPTER**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Réналd Blais, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la greffière-trésorière soit autorisée à payer les factures dites incompressibles de la municipalité d'Aguanish.

**RÉSOLUTION N°005-01-2023
SALAIRE DES EMPLOYÉS ET ÉLUS 2023 : ACCEPTER**

Après avoir pris connaissance du document concernant les salaires des employés et élus 2023;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité accepte les salaires des employés et élus 2023 tels que présentés.

**RÉSOLUTION N°006-01-2023
PATINOIRE / EMBAUCHE**

Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée le 12 octobre 2022 concernant l'embauche d'un responsable et d'un préposé à la patinoire pour la saison 2022-2023;

Attendu que la municipalité a reçu cinq (5) candidatures pour ces postes;

Attendu que quatre (4) candidats se sont désistés;

Attendu que le candidat est admissible à la subvention du Centre local d'emploi (CLE);

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité embauche monsieur Jean-François Gallant comme responsable de la patinoire. Il est à l'emploi depuis le 5 décembre 2022, et ce pour une période de 15 semaines.

**RÉSOLUTION N°007-01-2023
RÉSOLUTION # 100-08-2022 / ABROGATION : DÉCIDER**

Considérant qu'il y a de nouveaux éléments dans le dossier de la mise aux normes des installations septiques pour les résidences isolées;

Considérant que la municipalité doit mettre fin au contrat pour des raisons légales;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Réneald Blais, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal abroge la résolution # 100-08-2022.

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR
LA GESTION CONTRACTUELLE : DÉPOSER**

Madame Marlène Blais, directrice générale, dépose le rapport annuel 2022 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle

aux membres du conseil. Une copie du rapport est disponible sur le site internet de la municipalité.

RISTOURNE 2021 DE LA MMQ

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, dépose une correspondance provenant de la Mutuelle de municipalités du Québec (MMQ), nous informant que la ristourne de la Municipalité au terme de l'exercice financier 2021 est de 280\$.

RÉSOLUTION N°008-01-2023 PAVAGE DES RUES MUNICIPALES - PLAN ET DEVIS POUR APPEL D'OFFRES : DÉCIDER

Attendu que la municipalité a mandaté la firme Tétra Tech QI inc. pour produire un relevé topographique des rues municipales afin de connaître l'ampleur des travaux de réfection et de pavage pour chacune d'elles;

Attendu que la municipalité souhaite que certains travaux soient réalisés en 2023 dans le programme TECQ 2019-2023;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte la proposition de Tétra Tech QI inc. avec un budget forfaitaire de 11 840\$ excluant les taxes pour réaliser les plans et devis afin d'émettre un appel d'offres pour quelques rues municipales.

Ce mandant comprend également la détermination des interventions futures, les plans et devis pour l'appel d'offres, l'estimation des coûts des travaux, l'assistance dans le processus et l'analyse des soumissions.

RÉSOLUTION N°009-01-2023 FRIGO COMMUNAUTAIRE : DÉCIDER

Attendu que le Centre d'Action bénévole de la Minganie (CAB) souhaite implanter le projet de Frigo communautaire dans notre collectivité;

Attendu que le but d'un frigo communautaire est de prévenir la précarité alimentaire, encourager le partage des ressources entre les individus et diminuer le gaspillage;

Attendu qu'un frigo communautaire est à la fois une initiative sociale, alimentaire et environnementale;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réналd Blais, conseiller
APPUYÉ PAR Madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la municipalité installe le frigo communautaire offert gracieusement par le Centre d'Action bénévole de la Minganie (CAB) près de l'édifice municipal dans un emplacement accessible et sécuritaire et d'en assurer l'entretien régulier.

D'informer les gens de notre communauté de cette initiative dès son implantation.

RENOUVELLEMENT ASSURANCES MUNICIPALES / MISE À JOUR

La municipalité a mis à jour ses assurances. La modification est la suivante :

- *Demande de tarification pour l'assurance des Cyberrisques.*
-
-

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPALE / RAPPORT : DÉPOSER

La directrice générale, madame Marlène Blais, remet aux membres du conseil le rapport de madame Fanny Lachambre, agente de développement municipale, concernant l'avancement des projets en cours.

CORRESPONDANCES

- *Aucune correspondance*
-
-

ÉROSION DES BERGES : INFORMER

Les membres du conseil discutent de la problématique de l'érosion des berges dans la municipalité. Une rencontre avec l'agente de développement municipal et le responsable des travaux publics aura lieu prochainement pour une mise à jour du dossier et des orientations futures.

RENCONTRE AVEC MARILÈNE GILL, DÉPUTÉE DE MANICOUAGAN : INFORMER

Une rencontre avec madame Marilène Gill, députée de Manicouagan, est prévue le mardi 24 janvier prochain à 19h.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

***RÉSOLUTION N°010-01-2023
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION***

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rénaud Blais, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 19h23.

*Monika Déraps
Greffière-Trésorière*

*Léonard Labrie
Maire*